

<https://ricochets.cc/La-Trame-derriere-la-facade-8363.html>



La Trame, derrière la façade

- Les Articles -

La Trame
Accueil solidaire

Date de mise en ligne : mercredi 30 avril 2025

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

1- Message adressé initialement à une vingtaine de personnes, rendu publique avec l'accord de son auteur.e :

« Bonjour à tous,

Je vous contacte car j'ai besoin d'aide. L'asso La Trame qui est censée m'accompagner dans ma situation précaire souhaite me mettre dans une position encore plus vulnérable.

Ils m'ont d'ors et déjà coupé les vivres brutalement et sans délai, je suis donc sans revenu depuis début mars, obligé de puiser dans mes économies et grappiller quelques sous ici et là.

De plus, ils veulent m'expulser de mon logement au 30 avril sans solution de relogement.

En bref, ils m'ont exclu de l'asso sans autre recours et sans m'avoir consulté. Les autres personnes suivies par l'asso courent le même risque : se voir couper les ressources de base du jour au lendemain.

Je veux faire de cette date du 30 avril une date symbolique. **C'est pour ça que vous êtes tous invités le mercredi 30 avril à 16h, chez moi, au 13b rue du Treuil à Die pour manifester votre désaccord face à ce qu'il se passe à huit clos entre les murs des Petits Fourneaux** (restaurant racheté par la trame où ils font travailler des migrants dans des conditions plus que douteuses).

Merci à vous et à bientôt pour plus de musique et joie de vivre j'espère !

Yassine »

2- quelques réactions :

La semaine passée, plusieurs personnes ont contacté l'association pour affirmer leur soutien et exiger de renoncer à ce que l'association appelle un "accompagnement vers la sortie" (sic).

La demande d'un engagement écrit de renoncer à l'expulsion à reçu une réponse négative "compte tenu des délais trop courts" pour prendre une décision formelle en ce sens...

Une lettre de soutien se terminait en affirmant que « nous restons aux côtés de Yassine, de la façon qu'il jugera nécessaire, pour l'aider à faire valoir ses droits. Et y compris à résister à une éventuelle tentative d'expulsion forcée. »

3- Contexte et commentaires :

Les conflits sont récurrents au sein de cette association. Une expulsion manu militari à déjà été mise en pratique il y a plus d'un an. Une menace d'expulsion similaire a déjà eu lieu cet hivers, finalement annulée au dernier moment suite aux réactions des personnes concernées, en même temps que démissionnait la majeure partie du conseil d'administration. Les salariés qui « gèrent » la structure changent peu.

Et de fait, ils en vivent : le budget (prévisionnel 2024) de l'asso, accessible sur son site internet, mentionne (sans chipoter sur les virgules) un total de 300 000 euros, dont 158 000 de "charge de personnel" : 156 000 pour les salariés, la moitié du budget de l'asso leur revient (ceux qui ont les bons papiers donc). Les « compagnons » (qui n'ont pas les bons papiers, et sont censés en être les principaux bénéficiaires) reçoivent 100 euros par semaine pour 30 heures de présence obligatoire, principalement en restauration, cela sans aucun droit, ni recours possible en cas de mésentente, puisque légalement « ce n'est pas du travail » mais du volontariat (à côté de quoi, les 15 ou 20 heures du RSA, c'est le grand luxe !).

Certes on leur concède un toit (renouvelable par trois mois, dicit le site internet). Une chambre chacun.e, certaines sans aucune autre ouverture que la porte, en compagnie de personnes non choisies : le minimum vital.

La réalité de la Trame n'a pas grand chose en commun avec ce qu'elle affiche et que beaucoup veulent croire. Il est temps d'en parler dans la vallée.

NOTE

- Pour information, on a dû enlever le dernier paragraphe de ce texte, intitulé "un texte antérieur pour approfondir la question", car il s'agissait d'une publication reprise sans l'autorisation de l'auteur.

Le collectif d'animation de Ricochets

Post-scriptum :

Cet article et les commentaires qu'il contient n'engagent que son auteur.e, et non les personnes en dialogue avec l'association.